



Rhône-Alpes, Ardèche

Tournon-sur-Rhône

place de la Résistance

Collège de Tournon, puis école royale militaire, école centrale, collège communal, collège royal, lycée impérial, lycée de garçons, actuellement lycée Gabriel-Faure

Monument aux morts : Mur des fusillés

Références du dossier

Numéro de dossier : IM07001495

Date de l'enquête initiale : 2022

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : monument aux morts

Titres : Mur des fusillés

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2022, AM, 585

Historique

Le monument est érigé à l'emplacement où furent fusillés sept Tournonnais dénoncés comme résistants, le 6 juillet 1944. Il est inauguré le 17 novembre 1946 en présence d'Yves Farge, ministre du Ravitaillement et ex-Commissaire de la République régional.

Il porte en guise de citation un vers signé " Jean Amy ". Il s'agit en fait du premier vers du poème **Octobre**, publié clandestinement en 1943 par les Editions de MInuit dans un recueil de poèmes intitulé **L'Honneur des poètes**, rassemblant des textes de nombreux auteurs engagés dans la Résistance parmi les quels d'Aragon, Eluard, Jean Tardieu, Pierre Seghers, etc.). Tous les poèmes sont signés sous pseudonymes imaginés par Eluard. Le poème **Octobre** est signé Jean Amyot, signature ici tronquée en Jean Amy. Ce pseudonyme est celui attribué par Eluard au poète et journaliste Noël Mathieu, plus connu sous son nom de plume de Pierre Emmanuel.

Sartorio est également l'auteur du Monument aux morts de la ville de Tournon, classé au titre des Monuments historiques en 2021.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1946 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Antoine Sartorio (sculpteur, signature), Suchier et fils (marbrier, signature)

Description

Le monument prend place entre les deux piliers de l'ancienne porte d'entrée du lycée côté parc ; ces piliers peuvent être considérés comme faisant partie du monument dans la mesure où ils portent des hampes de drapeau destinées à le pavoiser les jours de commémoration.

Le monument est composé d'une pierre quadrangulaire faisant office de support à des éléments rapportés : trois plaques commémoratives verticales, sur toute la hauteur du monument, encadrant deux parties en creux sur chacune desquelles se détache un flambeau en moyen-relief et un bas-relief représentant des figures de résistants. Le même motif de bas-relief avec flambeau se répète sur les faces latérales droite et gauche du monument.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture

Éléments structurels, forme, fonctionnement :

Matériaux : calcaire (blanc) : taille directe, gravé

Mesures : l : 390 cmh : 287 cm

Représentations :

homme ; en buste, de profil, de trois-quarts

fusil

pistolet

radiophonie

femme ; en buste, de profil

Sur les deux bas-relief de face : groupe de trois hommes en buste, certains portant un béret et certains étant armés d'un fusil ou d'un pistolet, représentés de profil ou de trois-quarts. Sur la bas-relief latéral gauche : deux hommes, l'un portant un casque radio et tenant un micro ; sur le bas-relief latéral droit : au premier plan, homme en buste portant un bandage sur la tête, à l'arrière, deux figures féminines évoquant le rôle de soignantes.

Inscriptions & marques : signature (sur l'oeuvre, en relief, peint), inscription concernant le fabricant (sur l'oeuvre, en relief, peint), épitaphe (sur partie rapportée, en relief, gravé),

Précisions et transcriptions :

Signé sur le côté droit : A. SARTORIO / SCULPTEUR

Inscription concernant le fabricant sur le côté droit, en-dessous de la signature : EXECUTION / F. SUCHIER / & FILS

Épitaphes en relief méplat et gravées, sur trois plaques verticales rapportées, .

- Sur la plaque centrale : POUR LA FRANCE / ET / LA LIBERTE / LE 6 JUILLET 1944 / FUSILLES PAR LES ALLEMANDS / SEPT TOURNONNAIS / SONT TOMBES / ICI [liste des noms : voir illustration] et en bas / CE SANG NE SECHERA JAMAIS / SUR NOTRE TERRE / JEAN AMY

- Sur la plaque de gauche : MASSACRES / AU CORNILLAC / ET A OZON / LE 7 AOÛT 1944 / [liste des noms : voir illustration] / DEPORTES POLITIQUES / [liste des noms : voir illustration] .

- Sur la plaque de droite : MORTS / TRAGIQUEMENT / SOUS L'OCCUPATION / ALLEMANDE/ [liste des noms : voir illustration] / DEPORTES DU TRAVAIL / [liste des noms : voir illustration]

État de conservation

altération ponctuelle , salissure

Le monument est en relativement bon état, mais comporte des salissures sur les parties les moins exposées aux intempéries. Fissures sur les parties latérales, à la fois au niveau du support et des bas-reliefs.

Statut, intérêt et protection

Le monument est en limite de parcelle, entre deux piliers portant autrefois une grille qui constituait l'entrée du lycée côté parc, mais orienté du côté de la voie publique.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété publique (?) (propriété de la commune)

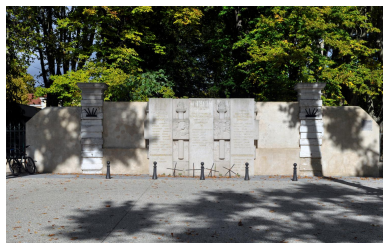
Références documentaires

Bibliographie

- **Le Mur des fusillés du sculpteur Sartorio, à Tournon (Ardèche). Musée de la Résistance en ligne. 1940-1945. [en ligne]**
Le Mur des fusillés du sculpteur Sartorio, à Tournon (Ardèche). Musée de la Résistance en ligne. 1940-1945. [en ligne]. Accès internet : URL <<http://museedelaresistanceenligne.org/media3044-Le-Mur-des-fusilla>>, consulté le 4 octobre 2022

- **Tournon, aujourd'hui Tournon-sur-Rhône (Ardèche), Place Carnot, 6 juillet 1944. Le Maitron. Dictionnaire biographique fusillés guillotins exécutés massacrés 1940-1944 [en ligne]**
Tournon, aujourd'hui Tournon-sur-Rhône (Ardèche), Place Carnot, 6 juillet 1944. Le Maitron. Dictionnaire biographique fusillés guillotins exécutés massacrés 1940-1944 [en ligne]. Accès internet : URL <<https://fusilles-40-44.maitron.fr/spip.php?article178356>>, consulté le 4 octobre 2022

Illustrations



Phot. Catherine Guégan
 IVR84_20220700208NUCA



Vue rapprochée
 Phot. Catherine Guégan
 IVR84_20220700213NUCA



Vue latérale droite
 Phot. Catherine Guégan
 IVR84_20220700215NUCA



Vue latérale gauche
 Phot. Catherine Guégan
 IVR84_20220700210NUCA



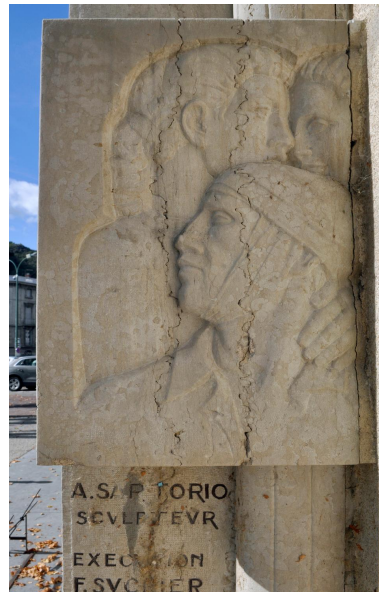
Détail : bas-relief droit
 Phot. Catherine Guégan
 IVR84_20220700206NUCA



Détail : bas-relief gauche
 Phot. Catherine Guégan
 IVR84_20220700207NUCA



Détail : bas-relief latéral gauche
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20220700209NUCA



Détail : bas-relief latéral droit
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20220700205NUCA



Détail des signatures
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20220700211NUCA



Détail : citation de Jean Amy
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20220700214NUCA



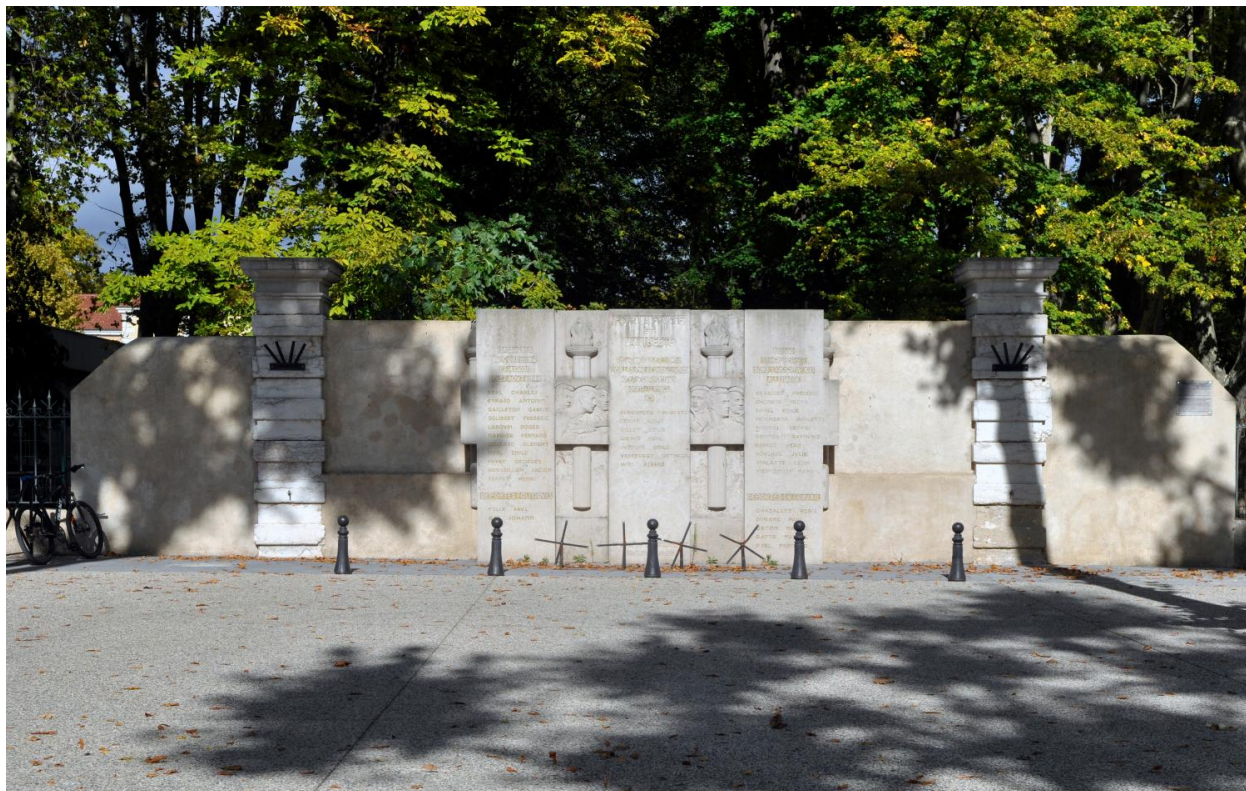
Cartel
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20220700212NUCA

Dossiers liés

Édifice : Collège de Tournon, puis école royale militaire, école centrale, collège communal, collège royal, lycée impérial, lycée de garçons, actuellement lycée Gabriel-Faure (IA07000241) Rhône-Alpes, Ardèche, Tournon-sur-Rhône, place Stéphane-Mallarmé

Auteur(s) du dossier : Catherine Guégan

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



IVR84_20220700208NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue rapprochée

IVR84_20220700213NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale droite

IVR84_20220700215NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale gauche

IVR84_20220700210NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail : bas-relief droit

IVR84_20220700206NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail : bas-relief gauche

IVR84_20220700207NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail : bas-relief latéral gauche

IVR84_20220700209NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

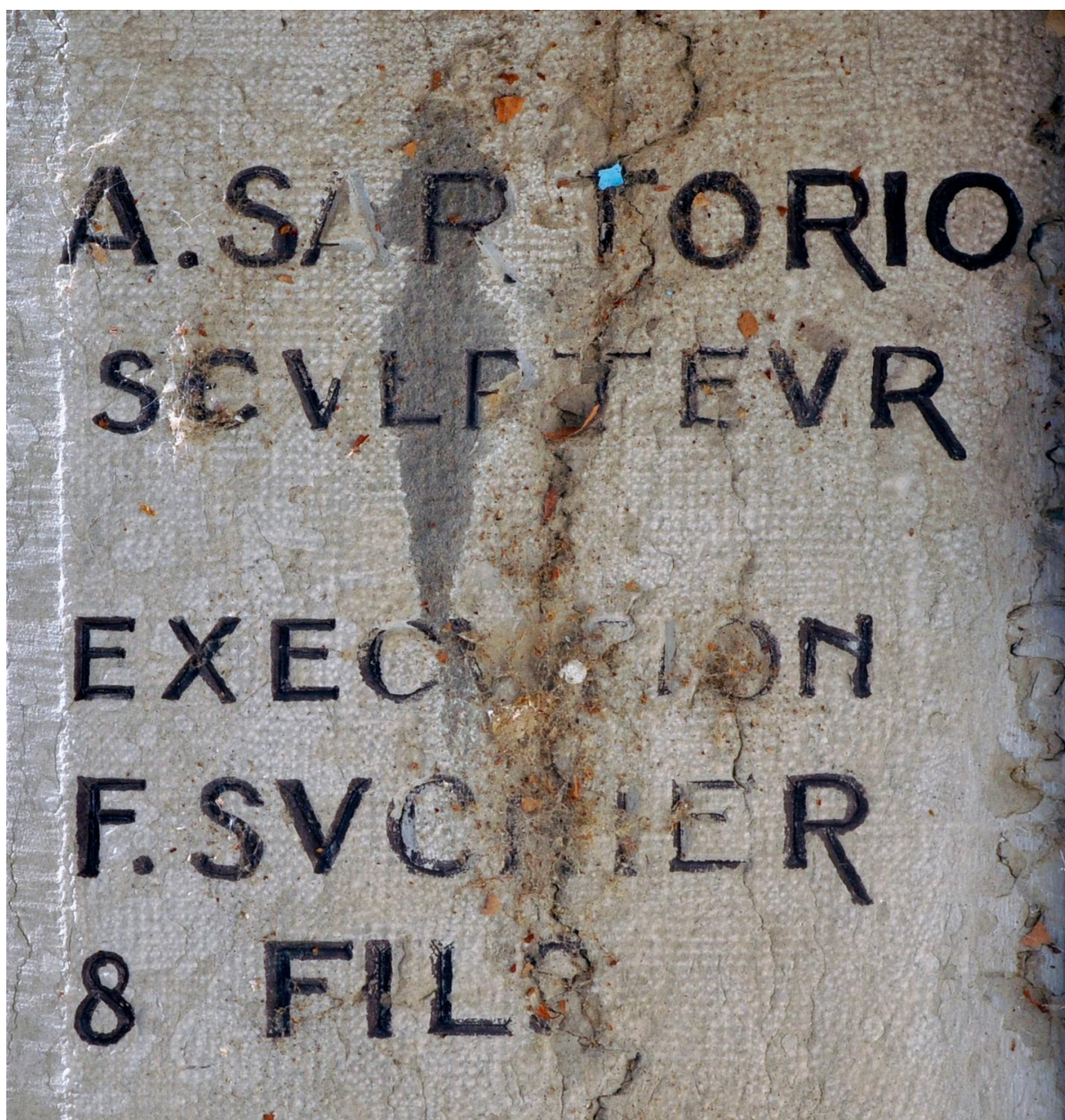


Détail : bas-relief latéral droit

IVR84_20220700205NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des signatures

IVR84_20220700211NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail : citation de Jean Amy

IVR84_20220700214NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cartel

IVR84_20220700212NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation